

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU SPANC DU 29/05/2007

La municipalité de Nervieux avait convié l'ensemble des propriétaires et/ou locataires non raccordés au réseau d'assainissement collectif à une réunion à la Salle Jeanne d'Arc le 29 Mai 2007 afin d'expliquer le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et le rôle de la SAUR, prestataire retenu pour la mission de contrôle et de diagnostic.

Ce fut un réel succès avec plus de 35 foyers participants sur 82 foyers éligibles au SPANC. Au cours de cette réunion, les aspects réglementaires et techniques ont été abordés (mise aux normes des installations...). Plusieurs questions ont portées sur le dispositif de financement et le délai pour la mise aux normes. La SAUR confirmait l'obligation de mise aux normes pour l'année 2013 qui laisse un délai suffisant pour la réalisation de cette mise aux normes.

Monsieur le Maire précisait à la population présente le projet de mise aux normes de la station d'épuration qui pourrait être le prochain investissement significatif pour le réseau collectif d'assainissement. Il a également évoqué le nouveau plan de zonage assainissement qui peut être consulté en Mairie.